

Planification stratégique de Victoriaville et sa région

2017-2025



DESTINATION 2025
RÉINVENTONS NOTRE RÉGION

Pourquoi renouveler le plan stratégique ?



Pour permettre de cibler les grandes priorités communes à l'ensemble des municipalités et des acteurs du territoire afin d'assurer le développement prospère et durable de Victoriaville et sa région.

Vision



« Victoriaville et sa région :
une communauté inspirante,
créative et innovante qui agit
ensemble et autrement. »

Mise en oeuvre

Projets soumis au Fonds du plan stratégique (FPS)



Évaluation par le Comité du développement des territoires

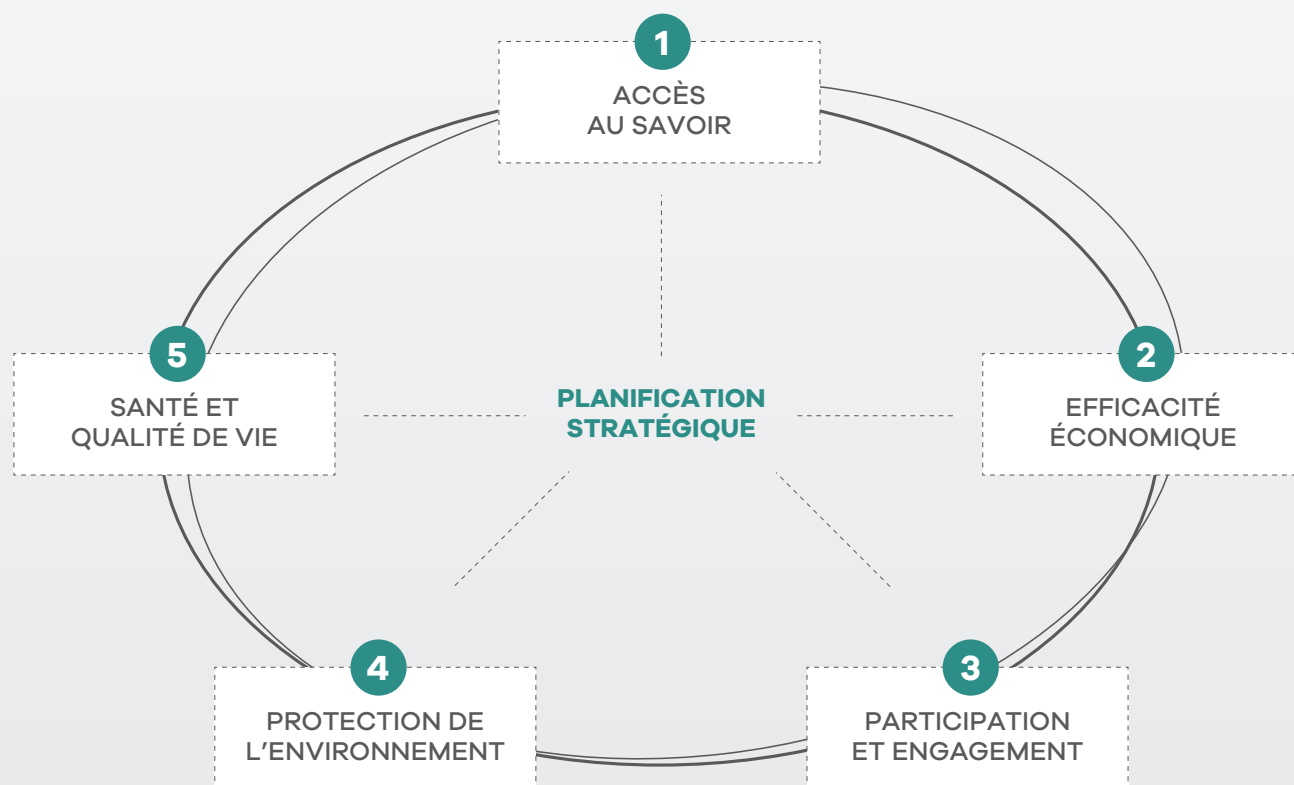


Le projet soumis respecte-t-il les enjeux stratégiques et les grands principes de la Loi sur le développement durable du Plan stratégique 2017-2025 de Victoriaville et sa région ?



Le plan d'action prévoit des indicateurs d'avancement permettant de suivre la progression des initiatives et l'implication des partenaires concernés par cette démarche.

Cinq grands principes de la Loi sur le développement durable



1. ACCÈS AU SAVOIR

Les mesures favorisant l'éducation, l'accès à l'information et la recherche doivent être encouragées de manière à stimuler l'innovation ainsi qu'à améliorer la sensibilisation et la participation effective du public à la mise en œuvre du développement durable.

2. EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

L'économie du Québec et de ses régions doit être performante, porteuse d'innovation et d'une prospérité économique favorable au progrès social et respectueuse de l'environnement.

3. PARTICIPATION ET ENGAGEMENT

La participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique.

4. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

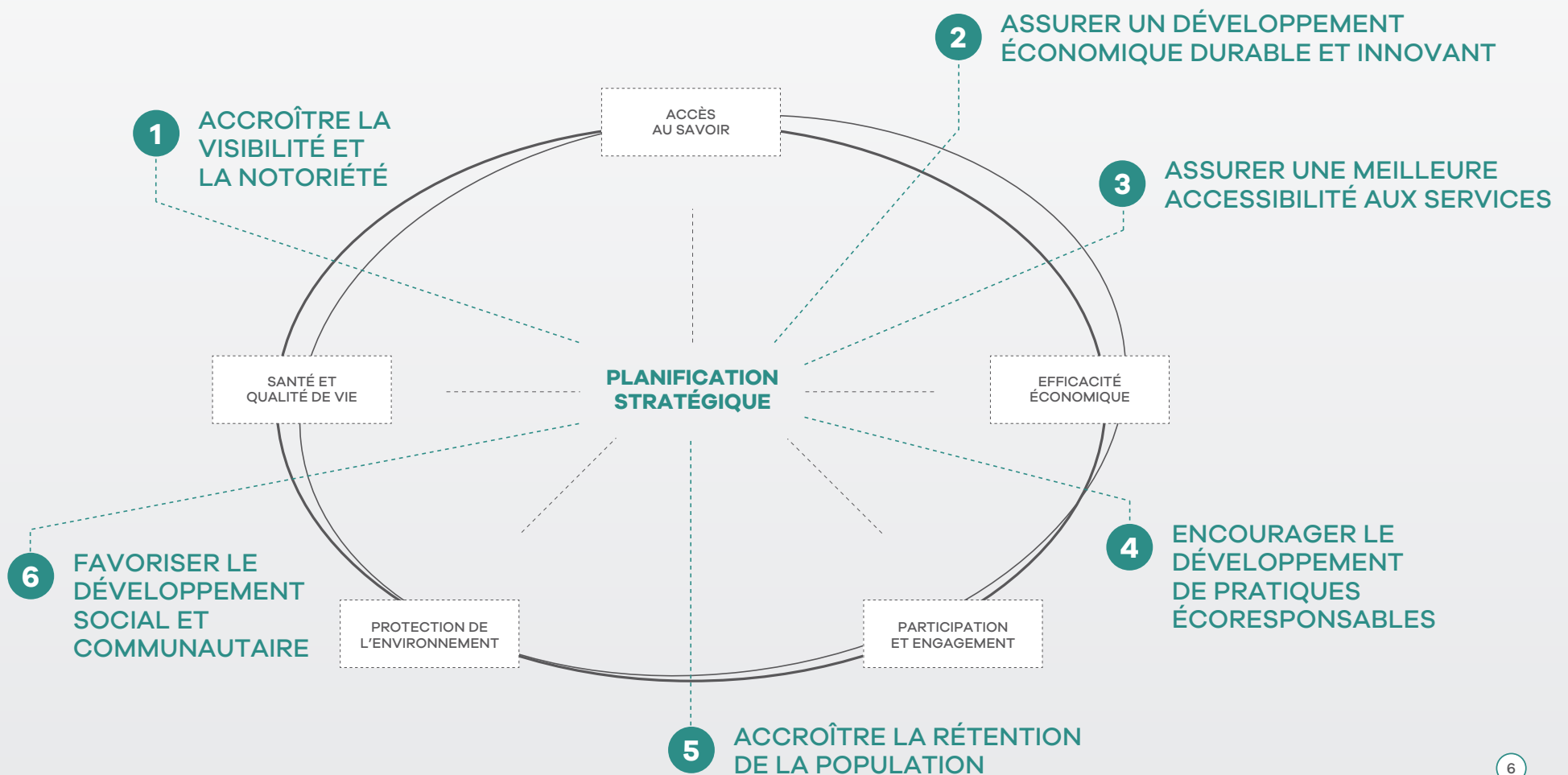
Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement.

5. SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE

Les personnes, la protection de leur santé et l'amélioration de leur qualité de vie sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Les personnes ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature.




* Les définitions sont tirées de la Loi sur le développement durable.

Six grands enjeux stratégiques



1

Accroître la visibilité et la notoriété

-  **1.1.** Bâtir une image distinctive de la région. (Marketing territorial)
-  **1.2.** Améliorer le positionnement géographique de Victoriaville et sa région sur l'échiquier québécois. (Poids médiatique)
-  **1.3.** Faire des résidents de Victoriaville et sa région de réels ambassadeurs de leur municipalité et de leur région. (Sentiment d'appartenance)

2

Assurer un développement économique durable et innovant



2.1. Améliorer l'offre de formations disponibles et la répartir équitablement sur le territoire. (Offre de formations)



2.2. S'assurer d'une relève agricole dynamique et outillée. (Relève Agricole)



2.3. Encourager l'entrepreneuriat pour la création de nouvelles entreprises. (Création d'entreprises)



2.4. Favoriser de nouvelles initiatives pour assurer le développement résidentiel, immobilier, commercial et industriel dans les municipalités. (Zones de développement)

3

Assurer une meilleure accessibilité aux services



3.1. Favoriser différentes initiatives en transport sur le territoire, principalement en milieu rural. (Transport)



3.2. Favoriser le partage de services et de ressources dans les municipalités pour en assurer la vitalité. (Services de proximité)



3.3. Améliorer la desserte en télécommunications. (Télécommunications)




4

Encourager le développement de pratiques écoresponsables

-  **4.1.** Assurer une gestion efficiente des matières organiques dans les municipalités et les entreprises. (Matières organiques)
-  **4.2.** Éduquer et sensibiliser les citoyens et les entreprises pour changer les habitudes. (Communication)
-  **4.3.** Poursuivre les initiatives de recherche et de développement pour demeurer un leader en développement durable. (Recherche et développement)

5

Accroître la rétention de la population

-  **5.1.** Adopter une stratégie d'attraction spécifique pour les jeunes et les familles. (Jeunesse)
-  **5.2.** Assurer l'implantation de conditions favorables au maintien des aînés dans leur municipalité. (Aînés)
-  **5.3.** Lutter contre les préjugés véhiculés envers les personnes immigrantes afin d'en favoriser leur intégration. (Immigration)

6

Favoriser le développement social et communautaire



6.1. Tenir compte des impacts sociaux et communautaires des projets mis de l'avant (Transversalité)



6.2. Assurer l'accès aux services communautaires à tous les citoyens du territoire. (Support au citoyen)



6.3. Impliquer le milieu communautaire dans les réflexions de développement des communautés. (Concertation)



6.4. Valoriser l'action bénévole à tout âge pour dynamiser les communautés. (Bénévolat)



DESTINATION 2025
RÉINVENTONS NOTRE RÉGION



VICTORIANVILLE
et sa région

Un
avenir
prospère
.com